RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SARL CHISTERA

156 rue des Champs Hauts – 19330- FAVARS

SIREN : 453 046 518

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 223-27 du code de commerce par décision des associés en date du 29 septembre 2026, nous avons établi le présent rapport afin :

- de de vous faire connaître la situation de la société
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant sur les avantages particuliers stipulés, et de nous prononcer en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Rapport sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels clos au 30/06/2025 qui ne font pas l'objet d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître des capitaux propres de 1 908 959 euros contre 1 919 656 euros l'année précédente (dont un capital de 236 810 euros), un chiffre d'affaires nul comme l'année précédente et un résultat net comptable de 61 303 euros contre 502 032 euros l'année précédente. La trésorerie s'élève à 1 232 431 euros (dont 1 194 KE) de comptes à terme contre 1 230 561 euros l'année précédente.

- Le total bilan de 1 996 364 euros est essentiellement composé de titres de participation à l'actif (676 990 euros) et de capitaux propres au passif (1 980 959 euros).

- La trésorerie générée par l'activité au dernier bilan est de 61 KE

- La situation au 31/08/2026 n'appelle pas de remarque particulière de notre part

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de la société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Rapport sur les capitaux propres et les éléments du patrimoine de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

– à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

– à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

- CHISTERA possède des titres de filiales pour un montant de 677 KE dont PHIL-DIS pour 675 KE.
- Les capitaux propres de PHIL-DIS sont de 525KE au 31/05/2026
- PHIL-DIS détient 2 filiales dont la valeur vénale n'a pu être déterminée de manière certaine en raison de l'absence de valorisation de l'actif immobilier
- La valeur vénale des titres PHIL-DIS n'a donc pu être déterminée
- Le montant des capitaux propres de CHISTERA de 1 908 KE et le capital post-transformation de 236 KE soit un écart entre les capitaux propres et le capital prévu post-transformation de 1 672 KE

Sur la base de nos travaux, nous attestons, nonobstant les observations précédentes, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

La Madeleine, le 5 octobre 2026

Pour la SARL HORIZON AUDIT
Isabelle Herlem
Commissaire à la transformation

[redacted]